

Le journal de l'Association des Propriétaires du Parc de Cointe

ÉDITO

Ensemble, réenchantons notre Parc

Message de la présidente

Avant toute chose, je souhaite vous exprimer toute ma gratitude pour le large plébiscite que vous avez apporté à « l'équipe candidate » et à son programme lors de notre assemblée générale. Soyez en tous bien sincèrement remerciés.

C'est avec enthousiasme que le nouveau conseil, composé de trois anciens administrateurs et quatre nouveaux, s'est réuni le 10 septembre. Nous avons débattu de nos grands objectifs, de notre organisation interne et de nos actions futures.

Optimiste et confiante dans la capacité de la nouvelle équipe à faire corps et à marier tradition et renouveau, j'ai accepté le rôle de présidente que le conseil m'a demandé d'assumer.

Le conseil a fait siens les principes de transparence, de communication, d'écoute et d'association des membres à la réflexion et à l'action. Le premier numéro de notre journal **APPCcontact** traduit, je l'espère, ce nouvel état d'esprit.

Il nous faut maintenant un peu de temps et de sérénité pour faire un état des lieux des dossiers, affiner nos outils de communication et initier les différents chantiers mais soyez assurés que nous reviendrons très prochainement vers vous pour alimenter notre réflexion ou nous prêter main-forte.

Je reste à votre écoute et surtout ouverte à toute suggestion permettant d'encore améliorer notre cadre de vie.

Béatrice Smal Goffin

Le nouveau conseil d'administration¹

De gauche à droite:

- Victor Dehin
- Georges Rémy
- Maurice Derclaye
- Béatrice Smal-Goffin
- Roman Aydogdu
- Pierre Cocina
- Alexandre de Vits



¹ Fonction de chacun en page 2

Le nouveau conseil d'administration

Quelques principes simples de fonctionnement

Le conseil fonctionnera de façon décentralisée, les fonctions et les missions étant attribuées aux différents administrateurs, de préférence en binôme.

Le conseil est un organe collégial : aucun administrateur ne peut donner un avis personnel au nom de l'APPC ou prendre seul une décision. Toute demande de la part des résidents doit donc être faite au secrétariat de l'APPC qui transmet aussitôt.

L'association est pilotée par une présidente et un vice-président, la première se chargeant plus spécifiquement de l'animation des travaux du conseil et de la communication.

Qui fait quoi ?

Présidence : Béatrice Smal Goffin

Vice-présidence : Victor Dehin

Secrétaire du conseil : Roman Aydogdu assisté d'Angélique Derclaye

Trésorier : Georges Remy

Affaires juridiques : Victor Dehin, Roman Aydogdu

Communication : Béatrice Smal Goffin

Infrastructure et urbanisme : Maurice Derclaye, Pierre Cocina

Espaces verts : Alexandre de Vits

Le conseil d'administration veillera à désigner prochainement un binôme pour animer la réflexion et les actions sur la mobilité et la sécurité.

COMMUNIQUONS

«APPCcontact», un nouveau journal !

Le journal **APPCcontact** est le premier outil de communication mis en place. Il paraîtra 4 à 6 fois par an. Un **APPCFlash** s'intercalera si nécessaire entre deux numéros du journal pour communiquer des informations brèves.

La vocation d'**APPCcontact** est principalement informative. D'autres outils complémentaires seront prochainement mis en place pour échanger des idées, débattre et construire des solutions consensuelles : boîte à suggestions, commissions de travail ou workshops thématiques. Les sujets importants pour notre qualité de vie tels que la sécurité, la mobilité, le bien-être ou l'embellissement y seront abordés. Vous en serez systématiquement informés dans cette rubrique.

La rubrique **Échos du Parc** informera sur la vie du Parc en respectant les principes du grand journalisme : présenter une information factuelle et vérifiée et donner intérêt et pertinence à ce qui est réellement important. Vos contenus sont les bienvenus et nous les lirons avec attention.

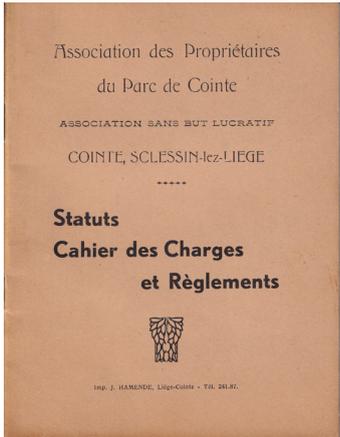
Vous désirez collaborer ? Proposer un article ? N'hésitez pas à nous contacter : appccointe@gmail.com

ÉCHOS DU PARC



La maison Buono

Le manoir vendu aux enchères sur Biddit dans le cadre de la faillite de son ancien propriétaire a été adjugé à 368.000 €. Le nouvel acquéreur, que nous nous réjouissons de rencontrer, devra se conformer aux clauses et conditions de notre Parc privé.



Les fondateurs

En juin 1926, 7 propriétaires se retrouvent devant le notaire Watelet à Liège pour déposer les statuts de leur nouvelle association. Un de ceux-ci, avocat, représente 9 autres propriétaires, ils sont donc 16 à s'être mis d'accord pour organiser l'APPC. L'organisation de cette asbl ne sera pas de tout repos, il faudra s'occuper de la distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité et développer le réseau d'égouts. Seul le ramassage des ordures sera fait par la commune d'Ougrée... et, chance, les pompiers interviendront en cas d'incendie! On a alors envie de se pencher sur les statuts de cette association pour comprendre sa raison d'être.

«Titre 1^{er}, article 3- L'association a pour objet: a) l'examen et l'accomplissement des mesures à prendre pour assurer la sauvegarde des intérêts communs d'ordre esthétique, moral et matériel des propriétaires du Parc de Cointe.»

Ainsi, d'entrée de jeu, l'APPC se fixe comme objectif de sauvegarder les intérêts communs, et le premier cité est l'intérêt esthétique... Le Parc est beau, préservons-le ensemble! Près d'un siècle plus tard, nous profitons toujours de la volonté et de l'intelligence de ces 16 propriétaires (formidables)...

Merci président !

Notre dernier président **Charles Renard** quitte aujourd'hui le conseil d'administration de l'APPC après un engagement de 24 ans. Nous réitérons notre gratitude pour le dévouement et l'énergie qu'il a mis au service de notre association.

INFOS PRATIQUES

Le papier fait de la résistance

Une cinquantaine de résidents ne nous ont pas encore communiqué leur adresse électronique. Dans certains cas, il s'agit d'un simple oubli. Nous exhortons donc ces personnes à communiquer leur adresse e-mail au plus vite au secrétariat. Pour les autres, soyez assurés qu'il n'y aura pas de fracture numérique.

Espaces verts

- Grâce à une météo plus clémente ces dernières semaines, le vert est de retour : que du bonheur ! Pensez à entretenir pelouses, haies et arbustes.
- Comme annoncé en Assemblée Générale, nous poursuivons nos investigations sur la taille des platanes à entreprendre - ou pas - en 2021, nous reviendrons très bientôt vers les résidents concernés.
- Vous avez peut-être vu *Le Cortil* - entreprise en charge de nos espaces verts - ramasser les nombreuses feuilles tombées suite à la grande sécheresse de l'été : cela fait partie de leur mission d'entretien général, la Ville effectuant le grand ramassage en décembre dans le cadre d'un contrat de sous-traitance en régie négocié par l'APPC.

N'hésitez pas à nous communiquer les infos pratiques qui pourraient intéresser les habitants du Parc : appccointe@gmail.com

APPC CONTACT

Rédactrice en chef :
Béatrice Smal-Goffin.
Graphiste : dominosnyers@skynet.be

Secrétariat de l'A.P.P.C.asbl
avenue de Cointe, 23, 4000 Liège
04 252.53.56
appccointe@gmail.com

Remerciements

- à *Dominos* qui nous a fait cadeau de notre premier logo et qui nous accompagnera gracieusement en tant que graphiste ;
- à *Claire Dumoulin* qui a accueilli en maîtresse de maison notre AG au Val Benoît ;
- à tous les habitants du Parc qui ont été acteurs du changement en faisant part de leur réflexion et de leurs idées.